

Adrien Morenas : la ruralité aux racines du mandat



En 2017, le député LREM <u>Adrien Morenas</u> succède à Brune Poirson pour porter les intérêts des Vauclusiens de la 3e circonscription. Après une myriade de lois votées au Parlement et une tempête sanitaire qui bouscule la société, point d'étape non exhaustif de la législature.

Le député nous faisait part de sa volonté de poursuivre le travail législatif en 2022, dans ce « temple » que représente l'Assemblée nationale. « Nous avons voté des textes décisifs pour l'avenir de notre pays mais aussi pour notre département que ce soit sur le plan économique, écologique, de l'enseignement, du soutien aux entreprises », liste le parlementaire. <u>Passionné de pêche</u>, profondément animé par la ruralité qui forme le cœur battant de notre territoire, Adrien Morenas fait de la transition écologique et énergétique son cheval de bataille.

Vice-président de la commission 'Développement durable et aménagement du territoire', il s'emploie à



accompagner les projets qui ont du sens. En témoigne la solution de barquette plastique recyclée fabriquée en France, de l'association des producteurs de raisin AOP 'Muscat du Ventoux'. Il soutient la recherche agronomique et se saisit avec ses confrères du dossier de l'Institut de l'abeille (ITSAP) à Avignon. L'unique établissement national de recherche dédié à la filière apicole, bénéficie alors d'aides d'urgence et de crédits conséquents du ministère pour sa restructuration.

La commission le désigne rapporteur pour avis sur la première partie du Projet de loi de Finances 2020 sur le titre 'Paysages, eau et biodiversité'. Une nomination qui s'inscrit dans la continuité de ses actions politiques : présentation du rapport de la 'Mission d'information sur la ressource en eau', participation aux 'Comités de pilotage des assises de l'eau', présidence du groupe d'études 'Pêche de loisir et préservation du milieu aquatique'.

« La France est le premier pays au monde à réaliser une évaluation environnementale de l'ensemble de son budget. Ce 'budget vert' a d'ailleurs augmenté de 8,5 milliards d'euros entre 2020 et 2021, signe de l'engagement de la majorité présidentielle en faveur de la transition écologique », expose-t-il.

Des cerises en provenance de Turquie

Celui qui ambitionne une « Silicon valley de l'agroécologie » en Vaucluse s'engage aussitôt pour le soutien de l'agriculture face aux aléas climatiques, notamment les gelées tardives et la sècheresse engendrant des dégâts sur les récoltes. « A chaque fois que cela a été nécessaire, l'État a reconnu l'état de calamité agricole avec l'appui de l'administration et des acteurs locaux. En 2018, les exploitants vauclusiens concernés (cerises, lavandes, fourrages...) ont ainsi perçu 2,52M€ d'aides », souligne le député.

En 2018, il se mobilise contre l'importation de cerises en provenance de Turquie, traitées au diméthoate. « Je refuse de laisser noyer notre marché par des denrées ne respectant pas les standards sanitaires auxquels sont soumis nos producteurs. Je tiens à préserver notre économie agricole tout comme la santé des français », déclare le député qui saisit alors le gouvernement.

La filière de la cerise devient par ailleurs lauréate de l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) 'structuration des filières agricoles et agroalimentaires'. Une réussite résultant de la collaboration avec Jean-Christophe Neyron, président de l'AOP Cerises de France et René Reynard, en charge du dossier plan de restructuration pour l'AOP.

Rémunération des agriculteurs

Au côté de la majorité, le député défend des objectifs ambitieux : 15% de surfaces agricoles en bio d'ici à 2022 contre 7,5% aujourd'hui et 50% de produits bio ou de qualité dans la restauration collective d'ici 2022. « Début 2020, plus de 23% des surfaces cultivées en Vaucluse l'étaient en agriculture biologique et 1198 agriculteurs étaient déjà engagés dans une démarche certifiée de transition agroécologique », énumère-t-il.

Dans la continuité de la loi EGalim, l'Assemblée nationale adopte en juin 2021 en première lecture, la



proposition de loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs. Elle porte des avancées significatives : contrats écrits pluriannuels avec révision automatique des prix, transparence du coût d'achat de la matière première, création du comité de règlement des différends commerciaux, obligation d'indiquer le pays d'origine...

L'hôpital de Carpentras

Outre les enjeux liés à l'agriculture, la santé reste une préoccupation majeure pour l'ostéopathe de profession. « Pour notre ville de Carpentras, c'est près de 5 millions d'euros financés par l'Etat et la Région qui seront mis à disposition pour la rénovation et l'amélioration de la qualité de service de nos urgences », déclare le député dans le sillage de la venue d'Olivier Véran à Carpentras. Et de mentionner également les revalorisations salariales des soignants et du personnel hospitalier.

Depuis 2017, 16 maisons de santé pluriprofessionnelles supplémentaires ont été ouvertes en Vaucluse. Investi dans les enjeux de service de proximité et de qualité, Adrien Morenas intervient également lors du projet de restructuration des services de la trésorerie de Sorgues. Les missions de celle-ci devaient être initialement repartagées entre Avignon et Monteux. « Grâce à la mobilisation des acteurs locaux à mes côtés, nous avons pu obtenir le maintien de la trésorerie de Sorgues », se réjouit-il.

La Provence numérique

Il apporte son soutien aux projets innovants comme la <u>Provence numérique de Carpentras</u>. Dans la dynamique d'encourager ces tiers-lieux, l'État offre un soutien financier variant entre 75 000 et 150 000€ sur trois ans afin de conforter leur équilibre économique. « Une belle reconnaissance pour ce FabLab qui a 4 ans d'existence. Je me réjouis du lancement de cette coopérative dans laquelle chacun peut avoir un pouvoir et un rôle », juge le député.

Reconnue tant au niveau régional qu'international, la Provence numérique accompagne entreprises, associations, citoyens et collectivités dans leur transition numérique. « Depuis 2017, près de 3 millions d'euros ont ainsi été investis dans notre circonscription dans le cadre de la dotation DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local, ndlr.). 5.652.616€ ont été alloués en Vaucluse dont 883.913€ dans ma circonscription, dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) », déclarait le député en septembre dernier.

Police de sécurité

Carpentras, Sorgues ou encore Vedène ont pu bénéficier du dispositif 'Police de sécurité au quotidien'. « Face au besoin grandissant de sécurité, j'ai pu obtenir l'augmentation des effectifs des forces de l'ordre sur notre territoire. Environ 30 postes ont été ouverts sur notre circonscription. Dans le même temps, des plans de prévention à la radicalisation ont été établis dans les villes de Carpentras et Monteux. Je me suis toujours employé à rencontrer l'ensemble des protagonistes en Vaucluse. Grâce à ma collaboration avec l'exécutif, et vu les excellents résultats des services de Carpentras, j'ai pu obtenir la garantie du maintien du Tribunal de Carpentras par le Premier Ministre Edouard Philippe », explique Adrien



Morenas.

Rhéso pour les publics fragilisés

Il participe à l'inauguration de l'établissement 'Le Mosaïque' de l'<u>association Rhéso</u>, un nouveau lieu de vie au sein de Carpentras. « Un dossier que j'ai souhaité personnellement soutenir et accompagner. Bien plus qu'un simple hébergement, l'association intervient en faveur de l'insertion professionnelle, prodigue des soins, fait de la prévention et lutte contre les violences faites aux femmes », détaille le député. Rhéso accompagne aujourd'hui 400 personnes victimes de violences conjugales, dont 7 hommes. Et d'ajouter : « J'ai souhaité que l'association puisse être accueillie au sein de locaux accessibles, neufs et habilités à recevoir un public fragilisé. »

'France relance' en Vaucluse

Son livret édité en septembre proposait quelques chiffres clés de 'France relance'. Ce sont ainsi 3,53M€ mobilisés en Vaucluse pour 26 projets de rénovation des bâtiments de l'État. 37 projets ont bénéficié de près de 7,2M€ de dotation à l'investissement public local (DSIL exceptionnelle relance 2020) sur 3 thématiques prioritaires : transition écologique (4 531 068€), résilience sanitaire (1 694 002€), préservation du patrimoine public historique et culturel (973 533€).

'France relance', ce sont donc 13,8M€ de soutien à l'investissement public local en 2021. Au 1er juillet 2021, 2532 particuliers se sont saisis de <u>MaPrimeRénov'</u> pour réaliser 24,5M€ de travaux pour réduire l'empreinte carbone de leur logement, dont 7,5 millions d'euros d'aides de l'État. En avril 2021, 362 entreprises vauclusiennes avaient reçu un chèque numérique de 500€ et 179 avaient bénéficié d'un diagnostic numérique et d'un plan d'action individualisé.

A tous ses détracteurs vent debout contre le Projet de loi de finances 2022, il rétorquera : « l'investissement n'est jamais une folie dépensière lorsqu'il permet de sécuriser l'avenir ».